

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Belfort, le 9 juin 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À BELFORT : LES BUREAUX DE VOTE OUVERTS DE 8 H À 18 H

Par Corinne Castaldi, adjointe au Maire chargée de la citoyenneté et promotion du civisme

Les dimanches 12 et 19 juin prochains, se dérouleront les élections législatives. **À Belfort, les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.**

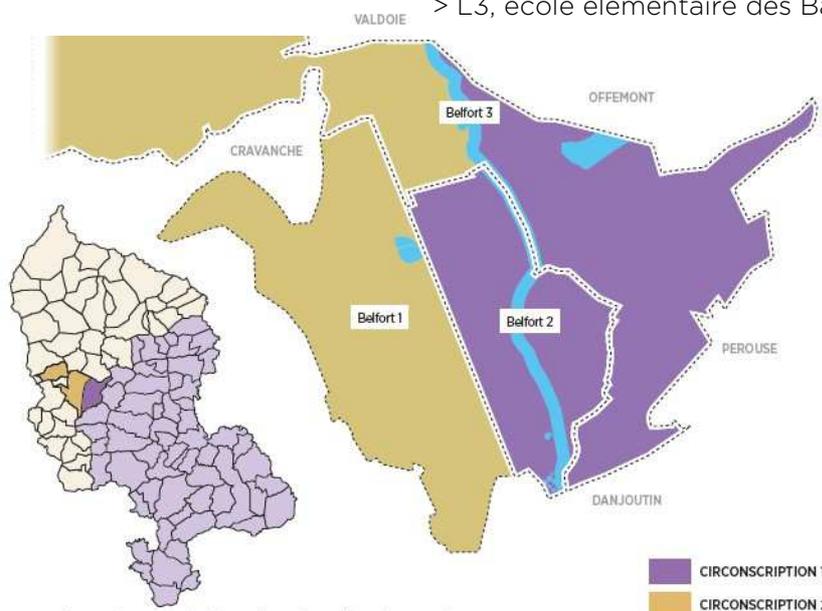
Le Territoire de Belfort compte deux circonscriptions législatives. Selon le quartier où ils habitent, les Belfortains voteront dans l'une ou l'autre.

Bureaux de vote 1^{re} circonscription

- > A1, Hôtel de Ville
- > A2, salle des fêtes
- > A3, maison de quartier Vieille-Ville
- > B1, B2, école élémentaire Victor-Hugo
- > C1, école élémentaire Victor-Schœlcher
- > C2, C3, Maison du Peuple
- > D1, D2, gymnase Émile-Parrot
- > D3, école élémentaire Châteaudun
- > M1, maternelle Antoine-de-Saint-Exupéry
- > N1, gymnase Roger-Serzian
- > N2, maison de quartier Miotte-Forges

Bureaux de vote 2^e circonscription

- > E1, E2, école élémentaire Raymond-Aubert
- > E3, école maternelle Raymond-Aubert
- > F1, maison de l'enfant, rue Salvador-Allende
- > F2, école maternelle Émile-Géhant
- > G1, école élémentaire Hubert-Metzger
- > G2, école maternelle Hubert-Metzger
- > H1, collège Léonard-de-Vinci
- > J1, école élémentaire Léon-Rücklin
- > J2, école maternelle Léon-Rücklin
- > K1, école maternelle Louis-Pergaud
- > K2, école élémentaire Louis-Pergaud
- > L1, centre culturel et social Oïkos des Barres-et-du-Mont
- > L2, école maternelle des Barres
- > L3, école élémentaire des Barres



La liste des bureaux de vote est disponible sur belfort.fr : **bit.ly/bureauxvdevoteBelfort**

